



Paris, le 1^{er} septembre 2023

La Banque de France et l'IEDOM se mobilisent contre l'illettrisme

La Banque de France et l'IEDOM s'engagent pour la sixième année consécutive aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) pour la 10^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme (JNAI), du 8 au 15 septembre 2023.

Organisées sous l'égide de l'ANLCI depuis 2014, les JNAI auront cette année pour thème : « **Illettrisme, en parler pour avancer** ». Cette nouvelle campagne a pour objectif de transformer le regard, libérer la parole sur l'illettrisme et en faire un sujet de conversation publique.

L'illettrisme en France concerne encore 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Ces difficultés pour lire, écrire et calculer compliquent l'insertion et la carrière professionnelles, les démarches du quotidien, l'accès aux droits et l'autonomie sociale.

L'illettrisme peut notamment engendrer une gêne importante pour gérer un budget et un compte bancaire, pour comprendre une fiche de paie, un devis, une facture, un crédit, un relevé bancaire, une assurance. Il expose également davantage les personnes en difficulté au risque de fraudes et d'arnaques.

En sa qualité d'opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI), la Banque de France proposera durant les JNAI 2023 plus d'une centaine d'ateliers d'éducation financière animés sur les territoires métropolitain et ultramarins par les agents de ses succursales, de l'IEDOM et de nombreux organismes partenaires. Retrouvez [le programme des JNAI 2023](#).

Des actions gratuites auprès de tous les publics concernés

Ces ateliers seront proposés aux publics de tous les âges rencontrant des difficultés avec les savoirs de base afin de leur donner confiance en leur capacité à gérer les questions financières du quotidien.

Ils s'adresseront aussi aux intervenants sociaux pour les accompagner dans leur action et à toutes les personnes concernées par l'illettrisme.

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00

Des ateliers spécifiques sur les questions de budget et de finances du quotidien

Par le jeu et en petits groupes, les animateurs des ateliers adopteront une approche sur mesure afin de transmettre les bons réflexes et les notions utiles aux décisions financières de la vie quotidienne.

Le contenu de ces animations, élaboré par la Banque de France avec l'aide de l'ANLCI, portera de manière très concrète et visuelle sur la gestion d'un budget, les moyens de paiement, les arnaques.

Des outils gratuits, pratiques et adaptés seront proposés : dispositifs ludo-pédagogiques, vidéos, podcasts, applications budgétaires, information sur les organismes d'aide, lettres types disponibles sur le portail www.mesquestionsdargent.fr géré par la Banque de France.



À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers. Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos d'EDUCFI : Désignée opérateur national de la stratégie d'éducation financière, la Banque de France a pour mission de traduire cette stratégie par des actions concrètes auprès de tous les publics. Elle est notamment chargée de développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes, développer les compétences à mobiliser par les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, soutenir les compétences économiques, budgétaires et financières de l'ensemble des citoyens et accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations financières quotidiennes, aux côtés de ses 29 partenaires.

Visitez notre site internet www.mesquestionsdargent.fr

Suivez nous   

À propos de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) : il assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Visitez notre site internet www.iedom.fr

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00